

Lisses, le 22 décembre 2014

Le SIREDOM baisse ses tarifs de traitement des déchets ménagers de 10%

Le 17 décembre dernier, le Comité Syndical du SIREDOM a délibéré sur la baisse des tarifs de traitement des ordures ménagères. Celle-ci sera appliquée dès le 1^{er} janvier 2015 et ce au bénéfice des 748 756 habitants de son territoire.

Lors de la séance du Comité Syndical qui s'est tenue le 17 décembre au Centre Intégré de Traitement des Déchets de Vert-le-Grand, les élus représentant des collectivités et établissements publics membres du Syndicat ont voté à l'unanimité une baisse de 10% des tarifs de traitement des ordures ménagères.

Cette mesure, traduction concrète du contrat d'objectifs signé par les Présidents du SIREDOM et de SEMARDEL, doit bénéficier aux collectivités adhérentes du syndicat qui pourront l'appliquer à leurs contribuables. En effet, cette baisse des tarifs effective dès le 1^{er} janvier 2015 allégera les coûts de traitement et sera donc répercutée sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères acquittée par les habitants.

Dans un contexte économique et social difficile pour de nombreux ménages, le SIREDOM a pour principaux objectifs de développer de nouvelles filières de traitement et de recyclage et d'offrir ainsi un service public de qualité tout en maîtrisant les coûts.

Aussi, 2015 verra la poursuite d'une gestion rigoureuse et encadrée du SIREDOM, notamment par la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Par ailleurs, un programme pluriannuel d'investissements combiné à une stratégie volontariste de prospection de financements externes et d'accroissement du périmètre du gisement des déchets sera au centre des priorités du syndicat.

A propos du SIREDOM

Le SIREDOM, Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures Ménagères, traite et valorise 425 000 tonnes par an de déchets ménagers et assimilés produits par 748 756 habitants de 129 communes de l'Essonne et de Seine et Marne. Pour un bénéfice partagé par tous, le syndicat poursuit ses efforts pour un meilleur tri des déchets et aussi pour les valoriser sous forme de production d'énergie et de recyclage tout en maîtrisant les coûts de son service. En tant qu'acteur responsable, il apporte de nouvelles solutions permettant de réduire les quantités de déchets produites sur son territoire. Et parce que chacun est acteur de la préservation de l'environnement, le SIREDOM multiplie aussi les actions pour informer, sensibiliser et conseiller le grand public sur les gestes simples de prévention, réduction et tri des déchets. En savoir plus : www.siredom.com

Contact presse

Josefa Rey-Hernandez

Responsable Communication

Tél. : 01 69 74 24 29

e-mail : jreyhernandez@siredom.com